

RAPPORT ANNUEL 2022

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA
Capital: CHF 180 000 000

Siège Principal et Direction Générale
Via Giacomo Luvini 2a, 6900 Lugano
Tél. +41 58 855 30 00
Fax +41 58 855 30 15

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mario Alberto Pedranzini
Président

Brunello Perucchi
Vice-président

Maria Galliani
Membre et secrétaire

Giovanni Ruffini
Membre

Daniel Zuberbühler
Membre

DIRECTION GÉNÉRALE

Mauro De Stefani
Président de la Direction générale

Mauro Pedrazzetti
Vice-président de la Direction générale
Responsable de la division Crédits et Finance
(jusqu'au 30 septembre 2022)

Roberto Mastromarchi
Vice-président de la Direction générale (dès le 1. octobre 2022)
Responsable de la division Front

Paolo Camponovo
Membre de la Direction générale
Responsable de la division Logistique

RESPONSABLE DE LA DIVISION CRÉDITS

Alberto Donada
Directeur
(dès le 1. octobre 2022)

RÉVISION INTERNE

Alberto Bradanini
Directeur

ORGANE DE RÉVISION

Ernst & Young SA
Lugano





Une étudiante de l'école
María Auxiliadora de Cacautare
participe à la campagne de
reboisement. Département de
Choluteca, Honduras, 2021.

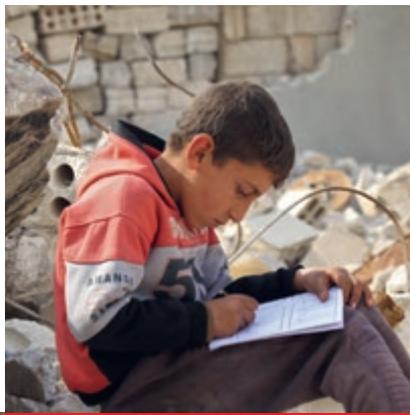
*Tous peuvent, d'une manière ou d'une autre, chacun dans sa sphère et selon ses forces,
concourir en quelque mesure à cette bonne œuvre.*

Ce rapport est disponible
en français, en italien, en allemand et en anglais.
La version allemande de la préface du Président a aussi été traduite en romanche.

SOMMAIRE

PRÉFACE DU PRÉSIDENT	9
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2022	15
COMPTE ANNUEL 2022	21
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022	22
COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 2022	24
TABLEAU DE FINANCEMENT POUR L'EXERCICE 2022	26
PRÉSENTATION DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	28
ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2022	31
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	60
HENRY DUNANT LE COURAGE ET LA PERSÉVÉRANCE, OU LA FORCE DES IDÉES	I
Introduction	III
Qui est Henry Dunant ?	V
Le « touriste de Solférino » : neutralité et volontariat au principe d'un engagement international	IX
L'étape algérienne vers un humanitaire planétaire	XV
À Heiden, « sur terre et mer »	XXI
Les femmes dans la vie de Dunant	XXIX
Henry Dunant et le symbole de la Croix-Rouge	XXXV
Les époques d'un texte	XLI
<i>Cher oncle Henry, je t'écris</i>	XLIX
Pour le droit international humanitaire	LI
Volontariat : le principe plus important de la Croix-Rouge suisse	LV
Un observatoire privilégié sur le monde	LXI
La vision de Dunant transformée en une solide réalité économique	LXVII
Dunant au théâtre	LXXIII
<i>Solférino et Castiglione, les secours sur le champ de bataille</i>	LXXIX

La guerre en Syrie a débuté en septembre 2011. Le conflit a détruit tout le pays et déclenché une catastrophe humanitaire sans précédent.



*Il y a toujours quelque chose qui survit à la ruine des pays et à la chute des empires;
ce sont les idées, ces étoiles de la pensée, destinées à constituer peu à peu ce qu'on pourrait
appeler un firmament moral.*

PRÉFACE DU PRÉSIDENT

Le mois de janvier marque le début d'une nouvelle année que nous souhaitons meilleure que celle qui vient de s'écouler. Il est donc tout naturel de revenir sur ce qui s'est passé et d'en tirer les enseignements ainsi que des pistes de réflexion. Nous pensons bien entendu en premier à la guerre russo-ukrainienne, qui a éclaté en février dernier, à ses funestes conséquences, tant en termes de morts et de blessés que de destructions, et à ses répercussions économiques pour le Vieux Continent et le reste du monde.

Après avoir repris des couleurs en début d'année, l'économie des États-Unis s'est ensuite affaiblie.

Le produit intérieur brut de la Chine a connu une hausse plus faible que prévu, car le pays a dû lui-même faire face à une sécheresse anormale et à de fréquents confinements liés au coronavirus, qui ont perturbé les rythmes de production.

L'Union européenne a souffert de la forte réduction des approvisionnements en gaz et en pétrole de la part de la Russie. Cela a nui essentiellement à l'activité des entreprises, surtout les sociétés énergivores, et a par conséquent fortement impacté la croissance économique. L'inflation a connu une telle montée en flèche que la Banque centrale européenne, tout comme les autres banques centrales, la Réserve fédérale en tête, a procédé à des relèvements drastiques et soudains des taux d'intérêt, inédits depuis longtemps.

Concernant les États de l'UE, il convient de parler de notre pays voisin l'Italie, où siège, en Valtellina, la Banca Popolare di Sondrio, notre maison mère. Cette économie n'a pas été épargnée non plus par la forte hausse des prix du pétrole et du gaz. Elle s'est toutefois plutôt bien maintenue, notamment parce que le tourisme a connu un véritable boom qui a profité aux acteurs de l'industrie. Le PIB a augmenté de 3,9%.

Les relations d'affaires entre la Suisse et l'Italie, à commencer par les échanges commerciaux, sont restées très dynamiques. La contribution à la croissance et à la prospérité économique des nombreux Italiens qui travaillent au sein de la Confédération comme frontaliers, saisonniers et annuels, et des multiples entreprises, qui en opérant sur nos territoires, favorisent les échanges entre nos pays, a été notable.

La Suisse a su maintenir le cap et faire face mieux que les autres pays européens aux effets néfastes de la guerre russo-ukrainienne, comme en témoigne notamment le triple «A» attribué par les principales agences de notation.

Dans l'ensemble, le secteur immobilier est resté stable, malgré une vulnérabilité accrue sur le segment des immeubles de rendement. Grâce à l'amélioration de la situation sanitaire due à la campagne de vaccination contre le coronavirus, le secteur de l'hôtellerie et de la restauration a vraiment repris du poil de la bête. Les exportations se sont révélées inférieures aux prévisions en raison de la crise internationale.

Même s'il est inférieur de 1,9 point de pourcentage par rapport à l'année précédente, le PIB, qui a tout de même progressé de 2%, peut être considéré comme une valeur satisfaisante malgré la conjoncture défavorable.

Le taux de chômage s'est élevé à 2,2%, soit un niveau très positif et encore inférieur au taux naturel de 3% enregistré en 2021.

Le taux d'inflation d'environ 3%, nettement plus élevé que celui de l'année précédente (0,6%), est tout à fait honorable si on le compare notamment à celui très élevé des autres pays du Vieux Continent.

Le franc suisse est resté solide et sa réputation de monnaie-refuge s'est consolidée.

Dans ce contexte international et national aussi varié que complexe, notre établissement a poursuivi – à l'instar de la maison mère – son parcours spécifique de banque de proximité, au service des entreprises et des communautés desservies, en mettant particulièrement l'accent sur les ménages, qui ont parfois besoin d'une attention accrue, surtout aujourd'hui face à la crise mondiale si lourde d'incertitudes .

Le défi consiste à concevoir l'avenir avec intelligence et passion pour mettre la planète en sécurité, et, partant, notre avenir et celui de l'humanité, en affrontant avant tout concrètement les grands thèmes de la transition énergétique. Pour notre part, nous nous sommes engagés à mettre en œuvre au quotidien les lignes directrices de la Confédération en matière d'ESG (*Environmental, Social et Governance*), en sensibilisant nos partenaires commerciaux, en particulier les emprunteurs et les investisseurs. En effet, l'attention portée à la durabilité environnementale des nouvelles constructions va de pair avec les lignes d'investissement progressivement mises en place, l'objectif étant de certifier la conformité des investissements aux critères ESG.

Conformes aux objectifs de notre plan de développement, les chiffres du bilan et du compte de résultat sont satisfaisants, malgré l'effet négatif sur l'activité de négoce de la composante fair value, dont le montant a d'ailleurs pu être compensé au cours de l'exercice 2023.

Les volumes d'affaires et les actifs gérés ont connu une hausse – ce qui a généré des résultats positifs – mais ont été atténués par les valorisations négatives sur les marchés financiers. Alors que les dépôts des clients ont baissé de 3% par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 5,42 milliards de francs suisses, les emprunts ont augmenté de 6%, ce qui les a portés à 5,37 milliards. En ce qui concerne ce poste, il convient de souligner la ferme volonté de la banque de continuer à investir localement – sous forme de lignes de crédit et de prêts – les fonds d'épargne confiés au bénéfice de l'économie réelle et des régions où nous opérons.

La solidité de notre établissement a permis l'ouverture en juillet de l'agence de Manno, dans l'agglomération de Lugano; le réseau était donc composé de 21 guichets opérationnels fin 2022, 20 étant répartis sur huit cantons, auxquels s'ajoutent la succursale étrangère située dans la Principauté de Monaco, l'unité Virtual Direct Banking de Lugano et la représentation de Verbier.

BPS (SUISSE) SA est une entreprise populaire bien ancrée sur le territoire, qui emploie 359 collaborateurs compétents et engagés, soit douze de plus que l'année précédente.

Je tiens maintenant à exprimer toute ma gratitude envers tous ceux qui ont contribué à notre succès, en premier lieu mes collègues du Conseil d'Administration, particulièrement attentifs à l'évolution de la situation complexe, et toujours prodigues d'idées et d'initiatives.

Je remercie également la Direction générale et tous nos collaborateurs pour leur engagement sans faille et leur disponibilité.

Mes remerciements vont également à la FINMA – l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers –, pour sa supervision attentive de nos travaux.

Je remercie aussi les membres de l'équipe d'audit externe d'Ernst & Young pour leur efficacité et leur professionnalisme.

J'adresse aussi tout particulièrement mes remerciements à la maison mère, dont la collaboration a été, comme toujours, intense et fructueuse.

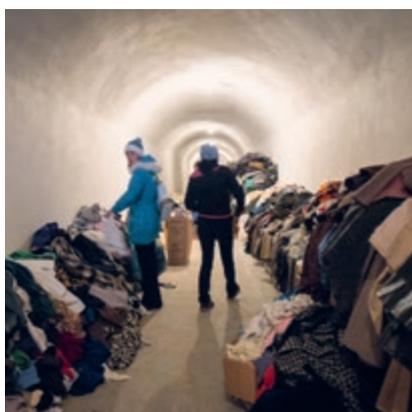
Enfin, j'ai une pensée pour nos clients qui, en nous renouvelant leur confiance, nous ont permis au fil des années d'évoluer. Pour notre part, nous resterons à leurs côtés et continuerons à leur offrir des produits et services novateurs répondant aux besoins de chacun, même les plus exigeants, pour leur plus grande satisfaction et dans l'intérêt de tous.

Je vous souhaite à tous le meilleur pour cette année qui vient de commencer: qu'elle vous apporte santé et réussite.

Lugano, le 1^{er} janvier 2023

Le Président
Mario Alberto Pedrazzini

Point de distribution de la Croix-Rouge locale dans un bunker où les personnes évacuées de l'Ukraine orientale peuvent recevoir des denrées alimentaires, des kits d'hygiène et des vêtements d'hiver envoyés par le CICR. Crimée, centre de Sébastopol, 2014.



Je ne viens pas toucher au redoutable problème de la légitimité de la guerre, ni au rêve impossible dans l'état actuel des choses, de l'universalité du règne de la paix.

Le CICR, avec la Croix-Rouge
ukrainienne, aide à faciliter le passage
en sécurité des civils hors de la ville.
Sumy, 2022.



*C'est à la femme, aujourd'hui, qu'appartient la garde de la société,
beaucoup plus qu'à vingt-deux millions de soldats européens, dont les baïonnettes brillent
de Gibraltar aux Monts Oural et de Palerme à la Baltique.*

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Panorama international

Dans le sillage prometteur du dernier trimestre 2021, l'opinion générale s'attendait à une croissance économique stable, dans un contexte de retour complet à la normale, tant du point de vue productif que social.

Or le déclenchement de la guerre en Ukraine en février a bouleversé le scénario, laissant la place à une période d'incertitudes déstabilisantes.

Le désarroi provoqué par un conflit armé en Europe après 77 ans de paix, la crainte d'une extension des hostilités à d'autres pays et la peur d'une dérive nucléaire ont mis en lumière les risques et les faiblesses structurelles de l'économie et créé des fractures diplomatiques difficiles à réduire.

La souveraineté stratégique, alimentaire et énergétique, la dépendance vis-à-vis des approvisionnements de régimes autoritaires, l'application de sanctions économiques et la volonté de renforcer les arsenaux militaires sont autant de thèmes d'importance cruciale qui ont dominé d'intenses débats à tous les niveaux.

La flambée des prix du gaz et du pétrole, avec des effets en cascade sur tous les secteurs de production, et l'hypothèse d'un arrêt soudain des livraisons de la Russie vers l'Europe occidentale ont engendré volatilité et craintes.

Malgré les mesures soudaines et exceptionnelles visant à remplacer les fournisseurs et à réapprovisionner les stocks pour répondre aux besoins hivernaux, le risque de choc lié aux livraisons de matières dans le cadre de la production énergétique et de certaines matières premières s'est traduit par un net ralentissement de la croissance, en particulier depuis le dernier trimestre 2022. Les prévisions restent floues, car les problèmes et les aspects critiques existants sont difficiles à résoudre à court terme et risquent de devenir structurels.

Les mesures de soutien aux particuliers et aux entreprises en difficulté prises pour atténuer la hausse des prix de l'énergie, si elles ont été assez bien accueillies par les bénéficiaires, ont suscité des réserves concernant la viabilité des déficits publics dans certains pays.

La réapparition de l'inflation au cours des premiers mois de l'année, de surcroît à des taux élevés, n'avait pas suscité initialement d'appréhension, étant considérée comme un effet attendu et temporaire de la montée en flèche de la demande mondiale consécutive à la pandémie, avec des retards de production inévitables et des goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement et de distribution.

Mais avec le changement de scénario, l'inflation est revenue au premier plan de l'agenda des banques centrales, la stabilité des prix, principal objectif de leur mandat, étant désormais menacée.

Les taux d'intérêt européens sont sortis brusquement de la zone négative pour s'orienter résolument vers une hausse. À la fin de l'exercice, la tendance s'est poursuivie, quoique à un rythme plus modéré, les mesures de politique monétaire n'ayant déployé leurs effets qu'avec du retard et, aussi parce qu'un ralentissement excessif de l'économie entraînant une hausse de chômage est censé être évité par les banques centrales.

L'effondrement des marchés financiers a touché toutes les classes d'actifs, événement historiquement rare, à l'exception des matières premières, ce qui a entraîné son lot d'inquiétudes et d'incertitudes. On distingue toutefois des éléments positifs, tels que la résilience du système et la réaction des investisseurs et des épargnants. À l'avenir, le mécanisme d'anticipation habituel des marchés pourra être utilisé pour soutenir les cours dès que la sortie de la récession se profilera à l'horizon.

Le monde des crypto-actifs et des monnaies virtuelles, instruments financiers entièrement numériques, a également subi des secousses, attirant l'attention des régulateurs. S'en est ensuivie l'annonce de mesures réglementaires visant à empêcher une expansion incontrôlée du secteur. Dans ce domaine, plusieurs pays et banques centrales ont lancé des projets et des expérimentations portant sur les monnaies numériques (CBDC, Central Bank Digital Currency) afin de réduire les coûts des transactions de gros, de participer directement au processus d'innovation et de maintenir un contrôle solide de la monnaie.

Suisse: économie et système financier

La Suisse a su faire preuve de résilience, confirmant ainsi la solidité de son économie, même si elle a inévitablement souffert des tensions et des problèmes internationaux.

Les prévisions de croissance ont été progressivement révisées à la baisse pour 2022 et les mois suivants, sans toutefois déboucher sur une récession, comme dans d'autres pays développés. Une situation qui apparaît comme d'autant plus positive que la reprise très soutenue en 2021 aurait théoriquement dû réduire le potentiel au cours de l'année suivante.

La consommation privée, tout comme celle des investissements en biens d'équipement, a poursuivi sa hausse. De manière plus générale, des disparités importantes ont été constatées entre les différents secteurs et segments économiques. Sur le front du commerce extérieur, la bonne évolution des importations a compensé le ralentissement des exportations induit par le contexte international.

L'inflation s'est située bien au-dessus de la moyenne historique, mais loin des niveaux exceptionnels enregistrés ailleurs, notamment grâce à la réévaluation du franc suisse par rapport à l'euro. Les cours de la monnaie suisse se situent actuellement dans une zone essentiellement équilibrée, ce qui n'était pas le cas lorsque la surévaluation du franc était sur toutes les lèvres.

La décision de la Banque nationale de relever les taux directeurs en juin, précédée de mesures similaires prises par les principales banques centrales, a surpris le marché. La sortie de la longue saison des taux négatifs, entamée il y a plus de sept ans, a été entérinée lors de la réunion trimestrielle suivante. En décembre, le taux directeur du marché monétaire a été relevé à 1%, sous réserve de nouvelles hausses, si nécessaire, pour assurer la stabilité des prix à moyen terme.

Le chômage est resté inférieur à la moyenne de l'OCDE. De nombreux secteurs ont subi une pénurie de main-d'œuvre, devenue quasi structurelle pour le personnel qualifié. Le vieillissement progressif de la population et le rythme actuel des départs à la retraite semblent devoir accentuer ce phénomène.

Le secteur de l'immobilier s'est montré relativement stable. Sur le segment des immeubles de rendement, les effets de la hausse des taux d'intérêt et du repositionnement des portefeuilles des investisseurs institutionnels sont toutefois attendus. En revanche, le flux migratoire positif et le ralentissement de l'activité de construction au cours des dernières années ont entraîné une certaine pénurie de logements, ce qui devrait contribuer à stabiliser le marché, voire à renchérir les loyers.

Après l'échec du projet d'accord institutionnel avec l'Union européenne, principal partenaire économique de la Suisse, la recherche des modalités les plus appropriées pour la conclusion des traités internationaux est toujours en cours.

Dans le domaine des services financiers, l'objectif de l'accès au marché européen n'a guère progressé. La coopération avec le Royaume-Uni en vue d'une reconnaissance mutuelle des réglementations nationales est nettement plus prometteuse.

La révision partielle de la loi sur les banques, en vigueur depuis le 1er janvier 2023, permettra une meilleure protection des déposants dans le cadre de la garantie des dépôts bancaires (esisuisse). D'un point de vue technique, les mises en œuvre, liées à la réduction considérable des délais d'exécution des formalités, seront probablement onéreuses.

Les projets sectoriels en cours de développement (paiements instantanés, banque ouverte, etc.) font partie intégrante d'un nouvel écosystème financier de plus en plus informatisé, ouvert et interactif. Ce processus est également encouragé par les régulateurs dans le but d'abaisser les barrières à l'entrée et de réduire les coûts des produits et services pour les utilisateurs et les épargnants en temps réel. Les difficultés sont liées à l'importance des ressources nécessaires et des coûts d'investissement durables, qui ne sont viables que s'ils sont répartis dans le temps. La cybersécurité reste la principale préoccupation des autorités, des intermédiaires et des utilisateurs.

Performances de gestion

Le modèle de banque universelle de BPS (SUISSE) est centré sur deux activités principales, le retail banking et le private banking, auxquelles viennent s'agréger les secteurs corporate et asset management. Ce système a démontré son efficacité à travers l'une des périodes les plus difficiles que nous ayons eu à traverser.

Dans notre rôle d'intermédiaire financier, nous avons déployé de nombreux efforts pour assimiler les changements de scénario le plus rapidement possible, sans perdre de vue les objectifs à moyen terme.

Dans ce contexte exceptionnel, la nécessité d'assister nos clients et de gérer toutes les contingences a fait peser une pression extraordinaire sur l'ensemble de notre structure.

Ces engagements ont fatalement entraîné un ralentissement des initiatives pour la réalisation de projets de développement informatique programmés de longue date.

Si le retour à la normale, qui était attendu et espéré depuis longtemps sur le front des taux d'intérêt, a permis d'éliminer la distorsion liée aux taux négatifs, la rapidité avec laquelle ce changement s'est opéré a surpris tout le monde, ce qui n'a pas été sans conséquences pour la gestion des flux financiers et l'orientation commerciale.

Les fonds passifs constituent de nouveau une ressource précieuse, même en cas de dépassement des besoins normaux, alors que les liquidités semblaient avoir perdu de leur valeur au cours de la saison précédente. La situation est donc revenue sur les rails et chaque investissement est de nouveau évalué selon les principes classiques de l'analyse financière.

Avec de nouveaux dispositifs d'autorégulation, nos associations professionnelles ont émis des dispositions contraignantes concernant l'intégration des critères ESG (*Environmental, Social, Governance*), tant dans le cadre des activités de conseil en investissement et en gestion de patrimoine que dans celui du conseil hypothécaire, en cours de mise en œuvre. Dans le même domaine, nous pouvons bénéficier de la coordination de notre société mère, qui s'est dotée d'une structure et d'une organisation de pointe.

Au début du second semestre, l'agence de Manno (TI) a ouvert ses portes dans la périphérie de Lugano, portant à 21 le nombre de succursales de BPS (SUISSE) réparties dans huit cantons suisses et la Principauté de Monaco, en plus de notre unité virtuelle de Direct Banking et de notre Bureau de représentation de Verbier (VS).

12 personnes ont rejoint nos rangs par rapport à l'année précédente, ce qui porte le nombre de collaborateurs à 359.

Des employés de tous les secteurs de la société ont suivi des activités de formation portant sur leurs domaines de compétence. Des initiatives ciblées ont été prises à l'intention du personnel plus jeune et dans le domaine de la gestion. Une attention particulière a été accordée à la question du renouvellement générationnel.

Le télétravail est devenu une alternative concrète, indépendante des contraintes sanitaires ou réglementaires. L'équilibre de son recours vise à tenir compte des besoins personnels et familiaux tout en préservant l'efficacité interne et la qualité du service à la clientèle.

Les dépôts des clients ont quant à eux assuré un afflux de *net new money*, c'est-à-dire un afflux net de nouveaux capitaux. Toutefois, en raison de la baisse des marchés boursiers et, pour la partie en devises étrangères, de l'appréciation des taux de change, le montant total des dépôts a diminué pour atteindre CHF 5 422 000 000 (-3%), dont CHF 3 502 000 000 (-1%) de fonds directs et CHF 1 920 000 000 (-8%) de fonds indirects.

Les projets d'introduction de nouveaux compartiments au sein du *Popso Investment Fund (SUISSE)* sont en cours de réalisation. Le nouveau site Internet de la *Sicav* de droit luxembourgeois, dont nous sommes gestionnaires, affiche une présentation graphique renouvelée, qui renforce la correspondance avec notre marque.

Notre gamme de produits et services destinés à la clientèle *Retail* s'est encore étoffée. Vers la fin de l'exercice a eu lieu le lancement de la *Debit Mastercard*, qui propose également de nouvelles fonctionnalités en ligne.

L'offre de plans d'épargne en fonds, déclinée avec des solutions modulables et personnalisables également via notre site Internet, a confirmé l'intérêt des destinataires. Étant donné qu'il s'agit de modalités performantes même sur des marchés volatils, la solution est valable pour tout type de clientèle.

Dans le cadre du troisième pilier de prévoyance, la collaboration avec *Privor Vorsorgestiftung*, une fondation spécialisée dans les fonds de placement, a été lancée avec succès. Elle vient en complément des dépôts Life Benefit, qui sont intégralement constitués de liquidités.

Les prêts aux clients ont augmenté (+6%) pour atteindre CHF 5 371 000 000, dont CHF 4 781 000 000 (+6%) de prêts hypothécaires et CHF 590 000 000 (+6%) sous la forme d'autres créances. La croissance, qui a touché tous les domaines couverts, est presque entièrement attribuable au segment résidentiel. La hausse soudaine des taux d'intérêt n'a pas ralenti la demande, si ce n'est à long terme. Avec l'application des paramètres de risque prudentiel dans le calcul de la durabilité et de la valeur de nantissement de l'immeuble, le degré de risque du portefeuille est resté modéré.

La collaboration avec la *Pfandbriefbank Schweizerischer Hypothekarinstitute AG*, centrale d'émission de lettres de gage, s'est poursuivie selon le rythme habituel, avec des émissions à moyen et long terme qui sont appréciées par les investisseurs en raison de la notation élevée et de la qualité des garanties.

Certains chiffres du compte de résultat reflètent le caractère extraordinaire de la situation et les événements notoires mentionnés dans le Rapport annuel.

Le *résultat net des opérations d'intérêts* a augmenté pour atteindre CHF 66 799 000 (+10%) grâce à la croissance du portefeuille de crédits, au faible niveau de risque des prêts consentis et à la récupération de provisions échues.

Le *résultat des opérations de commissions et des prestations de service* a diminué pour s'établir à CHF 24 999 000 (-13%) en raison de la baisse des valeurs boursières et de la comptabilisation en francs suisses des commissions en devises étrangères. L'afflux de nouveaux capitaux n'a que partiellement compensé l'effet de marché, tandis que le niveau élevé d'incertitude a incité à la prudence dans les nouvelles initiatives d'investissement.

Le *résultat des opérations de négoce et de l'option de la fair value* a diminué de 30% pour s'établir à CHF 10 007 000 du fait de l'évaluation négative des opérations de swap de devises, devenue indispensable en raison de la forte composante en EUR des dépôts. En application des critères *mark to market*, l'élargissement du spread de taux d'intérêt, notamment entre l'EUR et le CHF, a pesé sur l'exercice en cours au profit du suivant.

Les charges d'exploitation s'élèvent à CHF 76 487 000 (+3%), dont CHF 53 236 000 (+3%) de charges de personnel et CHF 23 251 000 (+2%) d'autres charges d'exploitation, conformément aux prévisions.

L'augmentation des coûts de personnel s'explique par le renforcement de la structure consécutive à l'expansion des activités, à l'ouverture d'une nouvelle agence et à la nécessité de maintenir une bonne gestion des risques et des contrôles.

En ce qui concerne les autres coûts d'exploitation, leur incidence est principalement imputable à l'environnement informatique, tant pour les nouveaux développements que pour la gestion courante, sans oublier les lourdes obligations réglementaires. L'utilisation des ressources nécessaires à la résolution d'un incident informatique survenu en début d'exploitation dans le cadre du trafic de paiements, sans répercussion sur la clientèle, constitue une charge supplémentaire.

Le *résultat opérationnel* après amortissements et provisions prudentielles, s'élève à CHF 21 145 000 (-25%).

Le *bénéfice (résultat de l'exercice)* s'élève à CHF 16 397 000 (-27%).

Conformément à l'art. 22 des statuts de la Banque, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale le paiement d'un dividende de CHF 4 050 000 et le versement du solde de CHF 12 347 000 dans la réserve légale issue du bénéfice.

Au terme d'une année particulièrement complexe, que la Banque a su gérer efficacement et sans heurts, notamment grâce à une coopération générale, nous tenons à adresser tous nos remerciements à la maison mère, à l'Autorité de Surveillance FINMA, au cabinet d'audit externe Ernst & Young et à nos collaborateurs, ainsi qu'à notre clientèle qui nous fait confiance en nous donnant sa préférence.

Lugano, 23 janvier 2023

Le Conseil d'administration

Une femme marche sur le sol boueux
du lit d'un fleuve, portant un grand seau
blanc sur la tête. Village Alufeyo Mbale,
Malawi, 2022.



Honneur à ces femmes compatissantes, à ces jeunes filles!

COMPTE ANNUEL 2022

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022 (AVEC COMPARAISON AU 31 DÉCEMBRE 2021)

ACTIFS

en CHF	Note	2022	2021	Variation
Liquidités		888 246 726	867 780 327	20 466 399
Créances sur les banques		118 376 519	210 159 440	(91 782 921)
Créances sur la clientèle	2	589 856 062	556 248 476	33 607 586
Créances hypothécaires	2	4 781 338 444	4 527 108 524	254 229 920
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4	13 135 548	5 107 497	8 028 051
Immobilisations financières	5	50 774 255	48 213 398	2 560 857
Comptes de régularisation		9 621 717	9 002 028	619 689
Participations	6-7	2 421 333	2 790 135	(368 802)
Immobilisations corporelles	8	18 552 793	17 649 614	903 179
Autres actifs	10	3 240 465	7 147 110	(3 906 645)
Total des actifs		6 475 563 862	6 251 206 549	224 357 313
Total des créances subordonnées		-	-	-

PASSIFS

en CHF	Note	2022	2021	Variation
Engagements envers les banques		1 785 437 305	1 584 227 652	201 209 653
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		3 472 039 700	3 508 124 936	(36 085 236)
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4	68 076 436	89 708 337	(21 631 901)
Obligations de caisse	15	30 232 000	27 397 000	2 835 000
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	15	644 100 000	579 100 000	65 000 000
Comptes de régularisation		24 142 974	21 462 296	2 680 678
Autres passifs	10	5 124 654	5 937 571	(812 917)
Provisions	16	3 379 950	4 565 301	(1 185 351)
Réserves pour risques bancaires généraux	16	18 000 000	18 000 000	-
Capital social	17	180 000 000	180 000 000	-
Réserve légale issue du capital		-	-	-
Réserve légale issue du bénéfice		228 633 456	210 282 571	18 350 885
Réserves facultatives issues du bénéfice		-	-	-
Bénéfice de l'exercice		16 397 387	22 400 885	(6 003 498)
Total des passifs		6 475 563 862	6 251 206 549	224 357 313
Total des engagements subordonnés		-	-	-

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022
(AVEC COMPARAISON AU 31 DÉCEMBRE 2021)

en CHF	Note	2022	2021	Variation
Engagements conditionnels	2,28	294 737 638	313 466 075	(18 728 437)
Engagements irrévocables	2	16 541 633	16 146 986	394 647
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	2	1 092 560	993 440	99 120

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 2022 (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2021)

en CHF	Note	2022	2021	Variation
Produits des intérêts:				
- intérêts et escomptes	33	76 510 397	70 986 930	5 523 467
- intérêts et dividendes des opérations de négoce		-	-	-
- intérêts et dividendes des immobilisations financières		304 526	381 678	(77 152)
Charges d'intérêts		(13 851 088)	(6 993 736)	(6 857 352)
Résultat brut des opérations d'intérêts		62 963 835	64 374 872	(1 411 037)
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		3 834 839	(3 640 195)	7 475 034
Résultat net des opérations d'intérêts		66 798 674	60 734 677	6 063 997
Revenus pour commissions:				
- sur les opérations de négoce de titres et les placements		17 981 062	22 106 753	(4 125 691)
- sur les opérations de crédit		3 268 416	3 168 339	100 077
- sur autres prestations de service		6 807 228	6 502 014	305 214
Charges de commissions		(3 057 344)	(2 995 358)	(61 986)
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		24 999 362	28 781 748	(3 782 386)
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	32	10 006 546	14 346 143	(4 339 597)
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		54 327	1 205 863	(1 151 536)
Produit des participations		39 028	39 028	-
Résultat des immeubles		10 200	50 702	(40 502)
Autres produits ordinaires		2 052 862	2 541 147	(488 285)
Autres charges ordinaires		(3 053 213)	(872 652)	(2 180 561)
Autres résultats ordinaires		(896 796)	2 964 088	(3 860 884)
Charges de personnel	34	(53 235 756)	(51 537 160)	(1 698 596)
Autres charges d'exploitation	35	(23 250 731)	(22 728 074)	(522 657)
Charges d'exploitation		(76 486 487)	(74 265 234)	(2 221 253)

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 2022 (SUITE)

en CHF	Note	2022	2021	Variation
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	8	(3 755 861)	(3 462 266)	(293 595)
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		479 879	(899 969)	1 379 848
Résultat opérationnel		21 145 317	28 199 187	(7 053 870)
Produits extraordinaires	36	2 070	1 698	372
Charges extraordinaires	36	-	-	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		-	(1 750 000)	1 750 000
Impôts	39	(4 750 000)	(4 050 000)	(700 000)
Bénéfice (résultat de la période)		16 397 387	22 400 885	(6 003 498)

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE DU BILAN AU 31.12.2022 (AVEC COMPARAISON AU 31 DÉCEMBRE 2021)

en CHF	Note	2022	2021	Variation
Bénéfice (résultat de la période)		16 397 387	22 400 885	(6 003 498)
Bénéfice reporté		-	-	-
Bénéfice au bilan		16 397 387	22 400 885	(6 003 498)
Le Conseil d'administration propose d'affecter le bénéfice du bilan au 31 décembre 2022 de CHF 16 397 387 comme suit:				
Dividende		4 050 000	4 050 000	-
Réserve légale issue du bénéfice		12 347 387	18 350 885	(6 003 498)
Report à nouveau		-	-	-

TABLEAU DE FINANCEMENT POUR L'EXERCICE 2022 (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2021)

FLUX EN FONCTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

en milliers de CHF	2022		2021	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Résultat de la période	16 397	-	22 401	-
Amortissements	3 756	-	3 462	-
Corrections de valeur	-	-	-	-
Provisions	-	1 185	-	4 069
Réserves pour risques bancaires généraux	-	-	3 000	-
Comptes de régularisation actifs	-	620	-	615
Comptes de régularisation passifs	2 681	-	-	540
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	-	8 028	25 096	-
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	-	21 632	73 752	-
Autres actifs	3 907	-	3 112	-
Autres passifs	-	813	381	-
Dividende de l'exercice précédent	-	4 050	-	4 050
Total flux opérationnel	-	9 587	121 930	-

FLUX DE FONDS DES TRANSACTIONS RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES

Capital social	-	-	-	-
Total flux des transactions relatives aux capitaux propres	-	-	-	-

FLUX DE FONDS DES MUTATIONS DANS L'ACTIF IMMOBILISÉ

Participations	369	-	-	-
Immeubles à l'usage de la banque	-	393	-	23
Autres immobilisations corporelles	-	4 266	-	3 809
Valeurs immatérielles	-	-	-	-
Total flux dans l'actif immobilisé	-	4 290	-	3 832

TABLEAU DE FINANCEMENT POUR L'EXERCICE 2022 (SUITE)

FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE

En milliers de CHF	2022		2021	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Report	-	13 877	121 930	3 832
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
Engagements envers des banques	-	262 925	-	449 325
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-	-	-	-
Obligations de caisse	8 062	-	926	-
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	43 100	-	61 900	-
Créances sur la clientèle	28 497	-	2 817	-
Créances hypothécaires	-	456 661	-	605 078
Immobilisations financières	-	7 299	4 260	-
Opérations à court terme				
Engagements envers les banques	464 134	-	374 408	-
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-	36 085	277 473	-
Obligations de caisse	-	5 227	2 241	-
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	21 900	-	-	1 900
Créances sur les banques	91 783	-	-	109 431
Créances sur la clientèle	-	62 105	-	37 670
Créances hypothécaires	202 431	-	365 703	-
Immobilisations financières	4 738	-	-	4 291
Portefeuilles de titres destinés au négoce	-	-	-	-
Total flux de l'activité bancaire	34 343	-	-	117 967
Flux totaux	34 343	13 877	121 930	121 799
Variation de la liquidité	20 466	-	131	-

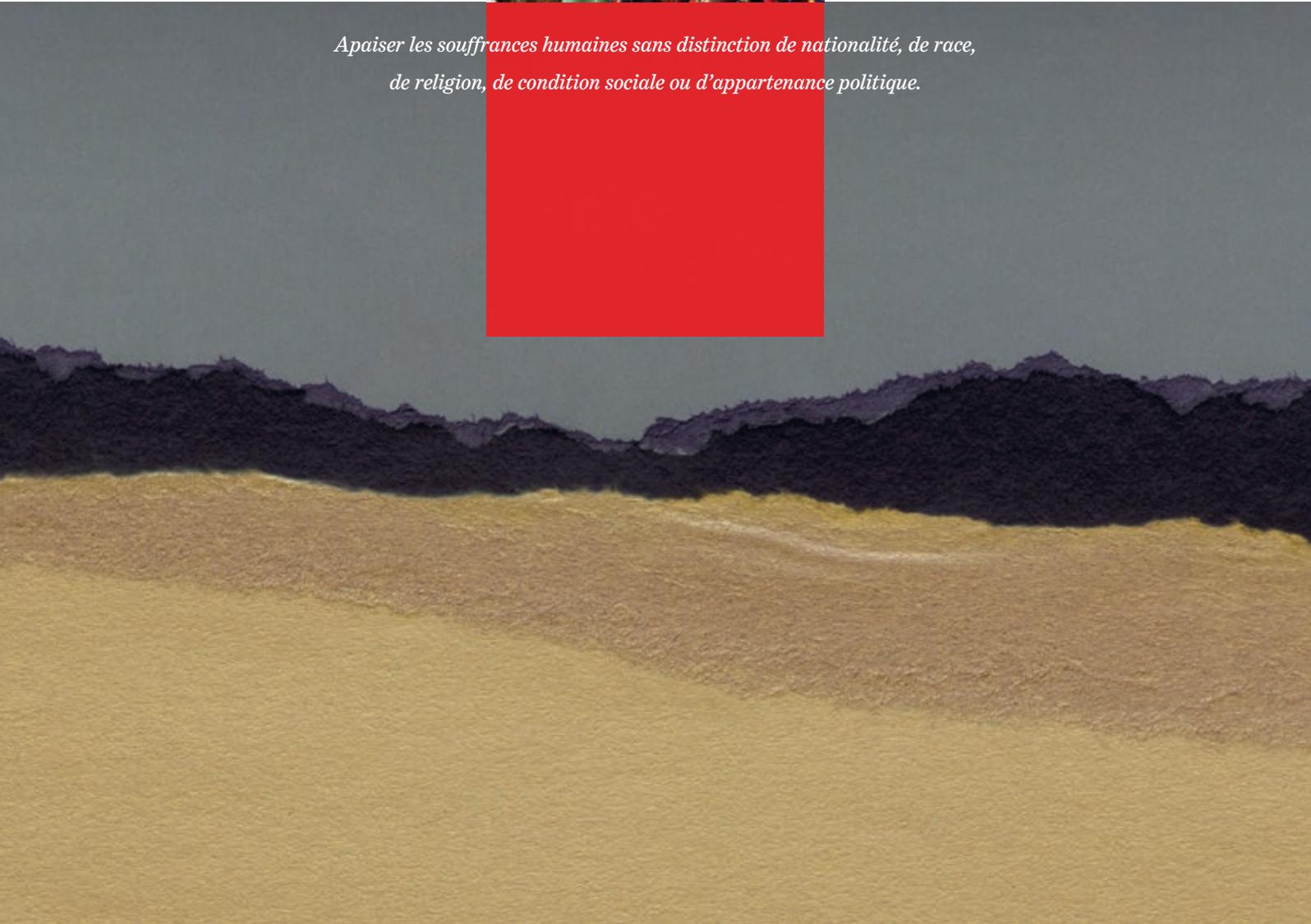
PRÉSENTATION DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves bancaires générales	Parts de capitaux propres	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 01.01.2022	180 000 000	-	210 282 571	18 000 000	-	-	22 400 885	430 683 456
Dividendes	-	-	-	-	-	-	(4 050 000)	(4 050 000)
Affectation aux réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation aux autres réserves	-	-	18 350 885	-	-	-	(18 350 885)	-
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	-	16 397 387	16 397 387
Capitaux propres au 31 décembre 2022 avant attribution du bénéfice de l'exercice 2022	180 000 000	-	228 633 456	18 000 000	-	-	16 397 387	443 030 843

Une équipe du CICR distribue des repas aux membres du programme de nutrition de l'hôpital de Kaga-Bandoro, ville de la République centrafricaine, où sont servis trois repas chauds par jour, octobre 2022.



Apaiser les souffrances humaines sans distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale ou d'appartenance politique.



ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2022

1. EXPLICATIONS RELATIVES AUX SECTEURS D'ACTIVITÉ ET INDICATIONS SE RAPPORTANT AU PERSONNEL

La Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, banque universelle constituée à Lugano le 3 mai 1995, est principalement active dans la domaine des crédits, de la gestion de fortune et dans le négoce de valeurs mobilières.

Son réseau compte actuellement, outre le siège principal, une agence et un guichet à Lugano, une agence à Manno, une succursale à St. Moritz avec trois agences, à Poschiavo, Castasegna et Pontresina, et un guichet à Celerina, une succursale à Bellinzona avec une agence à Biasca et des succursales à Chiasso, Coire, Bâle, Locarno, Zurich, Berne, Neuchâtel, Martigny avec un bureau de représentation à Verbier, Vevey et Monaco (Principauté). À la fin de l'exercice, les effectifs globaux s'élevaient à 359 collaborateurs (fin 2021: 347 collaborateurs), ce qui équivaut à 339,1 collaborateurs à temps plein (2021: 329,7).

En septembre 2018, la Banque a externalisé la fonction de messagerie interbancaire nationale et internationale. Dans ce cadre, elle a signé un contrat spécifique avec une société leader du secteur en Suisse.

La Banque ne s'est pas dotée d'un comité d'audit étant donné que les réunions du Conseil d'administration, composé de cinq membres hautement qualifiés dans le domaine bancaire et financier, se suivent à un rythme régulier. Par conséquent, le Conseil proprement dit in corpore peut pleinement subvenir aux obligations qui incomberaient au comité d'audit.

2. PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT ET D'ÉVALUATION DU COMPTE ANNUEL

La tenue, l'établissement et l'évaluation des comptes sont conformes aux normes fixées par l'ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne (OB, art. 25 et suivants), l'Ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPC-FINMA) et la circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité banques» du 31 octobre 2019, selon le «principe du bouclage individuel statutaire avec présentation fiable». Les opérations effectuées par la banque sont enregistrées en vertu du principe de tenue de la comptabilité selon la date valeur.

Les opérations au comptant qui, lors de la clôture, n'avaient pas encore été réglées, sont intégrées dans les contrats à terme.

INDICATION DES PRINCIPES COMPTABLES

CRÉANCES SUR LES BANQUES ET SUR LA CLIENTÈLE ET HYPOTHÉCAIRES

Ces postes sont enregistrés à leur valeur nominale, après déduction des correctifs de valeur. Les intérêts correspondants sont calculés pro rata temporis selon le taux d'intérêt contractuel.

Les risques potentiels de perte liés aux créances sur la clientèle et aux créances hypothécaires font l'objet de correctifs de valeur selon un modèle interne de rating. Les correctifs de valeur sur les crédits compromis sont déterminés au cas par cas.

Les intérêts compromis sont traités conformément à la loi. Les intérêts échus qui n'ont pas été encaissés dans les 90 jours suivant la date de leur échéance sont réservés et enregistrés au débit des postes «Créances sur la clientèle» et «Créances hypothécaires».

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres du portefeuille de la Banque qui ne sont pas destinés au négoce et les titres de participations qui ne sont pas destinés à être détenus à long terme (titres générant des intérêts ou des dividendes) sont évalués individuellement selon le principe de la valeur la plus basse entre la valeur d'achat et la valeur de marché.

Pour l'estimation des immeubles destinés à la vente, il convient de prendre la valeur la plus basse entre le coût supporté et la valeur de marché.

PARTICIPATIONS

L'évaluation a lieu au cas par cas pour chaque participation selon le coût d'achat, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires.

IMMOBILISATIONS MATÉRIELLES

Les immobilisations matérielles sont inscrites au bilan au prix d'achat, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue économique; ces amortissements sont appliqués selon la méthode linéaire et quantifiés en fonction de la durée estimée d'utilisation des objets.

	2022	2021
Immeubles de propriété	33.3 ans	33.3 ans
Restructuration de bureau	5 ans	5 ans
Installations	10 ans	10 ans
Mobilier	8 ans	8 ans
Équipement de bureau	5 ans	5 ans
Véhicules	5 ans	5 ans
Hardware	3 ans	3 ans
Software	3 ans	3 ans

ENGAGEMENTS ENVERS LES BANQUES, RÉSULTANT DES DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE, DES OBLIGATIONS DE CAISSE

Les engagements envers les banques, résultant des dépôts de la clientèle et des obligations de caisse, sont évalués à leur valeur nominale.

PRÊTS AUPRÈS DE CENTRALES DE LETTRES DE GAGE ET PRÊTS

Les prêts sont comptabilisés à la valeur nominale; chaque escompte ou prime est amorti sur la durée du prêt, conformément au système de l'«accrual method».

PROVISIONS

Pour tous les risques reconnaissables le jour de la clôture du bilan, des provisions sont estimées de manière fiable sur la base du principe de prudence.

VALEURS DE REMPLACEMENT D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont négociés pour le compte de la clientèle et pour la gestion structurelle du bilan de la Banque (hedging). Les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés générés par la clientèle, ouvertes à la clôture des comptes, sont évaluées à leur juste valeur au prix du marché – ou, si celui-ci est inconnu, à l'aune de méthodes d'estimation et de modèles d'évaluation communément utilisés – et comptabilisées au bilan sous les postes «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» ou «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés». Pour les instruments négociés pour le compte de la clientèle, la variation de la juste valeur est inscrite au «Résultat des opérations de négoce». Les opérations de hedging sont en revanche évaluées sur la base des instruments couverts auxquelles celles-ci se réfèrent. Le résultat de la détermination des valeurs de remplacement est comptabilisé dans le compte de compensation figurant sous les «Autres actifs» ou «Autres passifs», sans effet sur le compte de résultat. Lorsque les opérations de hedging font référence à des produits qui génèrent des intérêts, les variations de la juste valeur sont enregistrées dans le «Résultat d'opérations d'intérêts».

COMPTES DE RÉGULARISATION

Les charges et intérêts courus, les commissions inhérentes à la gestion de fortune, les frais de personnel et les autres coûts/charges de l'exercice sont délimités selon la période concernée.

IMPÔTS

La Banque enregistre une provision pour les impôts communaux, cantonaux et fédéraux, lesquels sont calculés en fonction du résultat de l'exercice conformément aux normes fiscales en vigueur.

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs en valeurs étrangères sont convertis au taux de change en vigueur le jour de la clôture du bilan.

Les opérations en valeurs étrangères exécutées au cours de l'année sont converties au taux de change en vigueur le jour de l'année (cours moyen).

Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans le compte de résultat, sous la rubrique «Résultat des activités de négoce». Les contrats à terme (outright) et la partie à terme des swaps sont convertis en utilisant les cours résiduels en vigueur le jour de la clôture du bilan. Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce». Les taux de change de fin d'année utilisés pour les principales devises ont été les suivants: EUR 0.9880 (2021: 1.0335); USD 0.9248 (2021: 0.9125).

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES: SUCCURSALE DE MONACO

Les actifs, les passifs et les postes du compte de résultat sont convertis au cours en vigueur le jour de la clôture des comptes. Les différences de change générées par cette conversion figurent donc au compte de résultat, dans les rubriques correspondantes (intérêts, commissions, etc.).

REPURCHASE AGREEMENTS (REPO)

Les titres que la Banque négocie dans le cadre d'opérations Repo ont pour principal objectif de soutenir les activités de financement. Ces opérations sont comptabilisées comme des dépôts avec mise en gage de titres. Les titres demeurent au bilan tandis que le financement figure au passif dans la rubrique «Engagements résultant d'opérations de financement de titres». Le résultat de ces opérations apparaît dans le «Résultat des opérations d'intérêts».

SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT (IRS)

Les produits et les charges liés à ces contrats sont comptabilisés dans le compte de résultat, sous «Résultat des opérations d'intérêts». Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations en cours sont déterminées semestriellement. L'écart généré est placé dans un compte de compensation sous la rubrique «Autres actifs» ou «Autres passifs», sans effet sur le compte de résultat, car il s'agit d'opérations de couverture (hedging); les intérêts courus sont enregistrés dans les comptes transitoires.

ENGAGEMENTS ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE DE LA BANQUE

N'ayant pas de propre institution de prévoyance professionnelle, la Banque en confie la gestion à une compagnie d'assurances privée externe (la Fondation collective LPP de Swiss Life). À cet effet, deux plans de prévoyance ont été souscrits: le premier pour tous les employés, et le deuxième pour les membres de la Direction. La couverture des risques est décrite dans l'annexe au compte annuel. Les fonds de pension sont calculés selon le système de la primauté des cotisations. Les engagements de la Banque sont donc limités au paiement des cotisations prévues par les plans de prévoyance, calculés par la compagnie externe et comptabilisés sous la rubrique «Charges de personnel», au poste «Prestations sociales». Il n'existe aucun engagement économique ni avantage économique au sens de la Swiss GAAP RPC 16.

MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

En 2022, il n'y a pas eu de modifications des principes comptables de présentation des comptes et d'évaluation par rapport à l'exercice clôturé au 31.12.2021.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE

Après la date de clôture, aucun événement significatif n'était à mentionner dans les comptes annuels.

GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des risques principaux auxquels la Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA est exposée. Cette analyse est basée sur les données et les contrôles de gestion mis en place par la Banque en matière de gestion des risques selon la description ci-après, ainsi que sur une réflexion quant aux risques auxquels la Banque pourrait être exposée à l'avenir. Au cours de son analyse, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle interne mis en place, qui a pour but de prévenir, réduire et gérer les risques.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA GESTION DES RISQUES

La politique de la Banque reflète celle de la maison-mère, qui exerce ses fonctions d'orientation et de coordination au niveau du Groupe. La gestion des risques fait partie intégrante de la politique d'entreprise de la Banque.

Elle a pour but de préserver les fonds propres de la Banque, de favoriser la rentabilité et de valoriser l'entreprise.

La stratégie, les objectifs et les règlements internes de la Banque – qui s'ajoutent aux normes juridiques et déontologiques régissant l'activité bancaire en Suisse – constituent la base de sa politique dans ce domaine, que sous-tend sa volonté de n'assumer certains risques qu'en proportion stricte de son modèle d'affaires et de sa structure organisationnelle, patrimoniale et financière. La Banque s'engage à diffuser, à tous les niveaux de l'organisation, une culture d'entreprise sensible au concept du risque.

Le Conseil d'administration a mis à jour, en février 2022, le «Cadre de tolérance au risque». Ce document détermine la propension au risque et la tolérance au risque de la banque en l'enrichissant également d'indicateurs quantitatifs de référence dans les différentes catégories, qui sont constamment surveillées.

L'identification des risques et leur intégration dans les systèmes de gestion, de contrôle et de reporting sont soumises à l'autorité de la Direction générale, qui en informe le Conseil d'administration.

Le président de la Direction générale s'appuie, pour la surveillance et l'application de la politique de risque financier, sur le Comité Risques, dont les fonctions sont décrites dans les règlements internes.

En application de la circulaire FINMA 2017/1 «Corporate Governance – Banques», la Banque s'est dotée d'un service chargé de la surveillance, de l'évaluation et de l'analyse des risques pris par la Banque et du contrôle du respect de la propension au risque assumée, des limites de risque et des dispositions internes.

TYPES DE RISQUE CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE

Les risques se subdivisent en risques de crédit, de marché (y compris le risque de taux d'intérêts), d'exploitation, de liquidités, stratégiques et de réputation.

RISQUES DE CRÉDIT

Il s'agit du risque de subir des pertes en raison du non-respect par une contrepartie de ses obligations contractuelles. Le risque de crédit comprend le risque de contrepartie, de concentration et de pays.

En cas d'insolvabilité d'une contrepartie, une banque encourt généralement une perte équivalant au montant dû par le débiteur, après recouvrement résultant de la liquidation des éventuelles garanties fournies.

L'exposition de la Banque est liée essentiellement à l'activité de crédit réalisée avec la clientèle. La Banque octroie principalement des prêts hypothécaires, constitués surtout de prêts dans le secteur de la construction de logements, ainsi que de crédits lombards et de crédits commerciaux.

Les crédits à l'étranger sont effectués par la succursale de Monaco et ne représentent qu'une partie marginale des crédits octroyés. Dans le cadre des crédits garantis, des marges d'anticipation prudentes sont fixées. Pour les crédits lombards, celles-ci sont établies en fonction de la typologie et de la valeur du marché des actifs mis en gage, qui sont évalués périodiquement. Pour les crédits hypothécaires, la marge est fixée en fonction de la valeur vénale de l'immeuble, fixée au moyen d'une expertise appropriée (interne ou externe) ou de la valeur de rendement ainsi que du type d'immeuble. Les expertises sont régulièrement révisées, à une cadence de deux à dix ans selon la typologie de l'immeuble ou du fond et de la marge d'anticipation.

L'évaluation du risque de crédit est effectuée selon une méthode qui prévoit une classification de la clientèle en 12 catégories de risque (risque de défaillance ou probabilité d'insolvabilité où la note 1 représente le risque le plus bas et la note 8 le risque le plus élevé, tandis que la note 0 est utilisée de façon provisoire et ponctuelle pour les positions qui n'ont pas encore reçu d'évaluation en matière de solvabilité ou dont la régularisation formelle n'a pas encore été effectuée) et l'établissement du taux de recouvrement (recovery rate) des garanties constituées. La catégorie de risque est attribuée par un organisme interne indépendant des services responsables de l'acquisition et de la vente; elle se fonde sur des paramètres qui sont fixés par la réglementation interne de la Banque et différencient la clientèle privée, pour laquelle les critères sont simplifiés, de la clientèle institutionnelle, qui est soumise à des évaluations quantitatives (analyse de bilan), qualitatives et de la marche des affaires.

L'évaluation du risque est mise à jour au moyen de contrôles réguliers, dans le cadre de la révision des dossiers ou du contrôle du service régulier de la dette, ce qui peut donner lieu à des variations de notation ou de taux de recouvrement.

Concernant le risque de crédit, la Direction générale est autorisée à réviser, périodiquement ou si nécessaire, les paramètres s'appliquant au calcul des corrections de valeur correspondantes.

Les corrections de valeur économiquement nécessaires pour faire face au risque de crédit sont calculées sur une base forfaitaire par classe de notation, à l'aide d'une procédure informatique conçue à cet effet, qui additionne toutes les positions de risque pondérées selon les taux de défaillance et les taux de recouvrement correspondants. Néanmoins, tant pour les créances en souffrance que pour les créances compromises, des provisions individuelles sont constituées. Elles tiennent compte de la valeur de réalisation estimée des garanties.

La Banque opère avec les plus grandes contreparties, sélectionnées sur la base de critères qualitatifs bien précis.

Pour atténuer le risque de concentration de crédit relatif aux investissements financiers, elle procède à une répartition équitable des risques par une diversification appropriée des investissements.

Le risque de crédit relatif au pays couvre l'ensemble des risques liés à la réalisation d'investissements dans un pays étranger. Il est essentiellement basé sur le domicile de risque.

RISQUES DU MARCHÉ

Par risques du marché, on entend le risque de pertes résultant de fluctuations de la valeur d'une position à la suite d'une modification des facteurs qui en déterminent le prix, tels que le cours des actions ou des matières premières, du change et des taux d'intérêt.

Le risque de cours, défini comme la variation imprévisible du prix des valeurs mobilières, est assumé par la Banque de manière prudentielle et dans une optique d'investissement à long terme. La Banque ne détient pas de portefeuille de négoce.

Le risque de taux résulte principalement d'une non-concordance temporelle entre les opérations de collecte et d'emploi des fonds. Pour couvrir des expositions importantes à moyen et long terme, on procède si nécessaire à des opérations de swaps de taux d'intérêt (IRS) (macro hedge) avec la maison-mère uniquement. Ces opérations de couverture (hedging) sont mises en place afin de limiter les risques de mouvement de taux de refinancement sur les contrats de crédit à taux fixe avec la clientèle et ayant une échéance à moyen et à long terme.

La Banque reçoit périodiquement de la maison-mère une synthèse comprenant les résultats des tests d'efficacité des swaps de taux d'intérêt en cours. Les critères d'efficacité utilisés se basent sur ceux de la norme comptable internationale IFRS 9. La détermination du rapport de couverture correspond aux exigences d'efficacité conformément aux dispositions en matière de couverture de l'Ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPC-FINMA). En particulier, dès le début de la relation de couverture, tant les stratégies de gestion des risques fondamentales et à long terme que les objectifs de gestion qui en découlent et qui doivent être respectés dans l'établissement de la relation de couverture sont documentés.

L'exposition au risque de change de la Banque est limitée dans la mesure où les opérations dans ce domaine sont presque exclusivement effectuées en fonction des besoins et pour le compte de la clientèle.

Afin de minimiser les risques résiduels, des plafonds prudents d'exposition maximale ont été fixés. Les positions non couvertes individuellement sont donc gérées quotidiennement par la trésorerie.

RISQUES OPÉRATIONNELS

Le risque opérationnel est défini comme le risque de pertes directes et indirectes résultant d'erreurs ou de l'inadéquation des processus internes, pouvant être imputées soit aux ressources humaines, soit aux systèmes technologiques, soit à des événements extérieurs.

L'exposition au risque est limitée grâce à l'introduction d'un système de contrôle de gestion du premier niveau et à la création d'une équipe de responsables chargée de vérifier de façon indépendante l'application des législations et procédures applicables. Afin de garantir la sécurité informatique, la Banque a constitué un réseau de contrôle en profitant de l'expérience de sociétés externes spécialisées.

RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE REFINANCEMENT

Le risque de liquidité fait référence à la capacité d'approvisionnement sur le marché et au risque de ne pouvoir tenir ses engagements de paiement et de ne pas être en mesure de vendre un titre ou de le vendre à un prix proche de celui du marché.

Le refinancement de la Banque provient de fonds propres, des avoirs déposés à la Banque par les clients, de la maison-mère et de dépôts d'autres intermédiaires financiers.

Afin de minimiser les coûts de refinancement, la Banque effectue des opérations Repo avec d'autres institutions bancaires.

Les informations relatives aux capitaux propres et aux liquidités selon la circulaire FINMA 2016/1 «Publication – banque» sont publiées séparément sur le site de la Banque.

RISQUES LÉGAUX

Ils sont définis comme les risques de pertes liées à d'éventuelles procédures légales.

Dans le but d'éviter les risques, la Banque réglemente ses propres activités, en particulier celles qui sont susceptibles d'avoir un impact sur l'extérieur, dans le respect des normes légales et déontologiques en vigueur dans le milieu bancaire et en garantissant la compréhension et la transparence des dispositions opérationnelles et contractuelles pour sa clientèle.

La fonction de service juridique est assurée par un service de la Banque qui peut prendre conseil auprès de bureaux externes spécialisés dans des cadres ou des zones géographiques déterminés.

RISQUES DE RÉPUTATION ET DE CONFORMITÉ

La Banque limite son exposition en investissant d'une part dans la formation et la sensibilisation du personnel en contact direct avec la clientèle (devoir de diligence, de confidentialité et de prévention en matière de blanchiment d'argent), et d'autre part en procédant à une sélection rigoureuse des marchés de référence.

En ce qui concerne l'activité de conformité, destinée à assurer le respect de la réglementation en vigueur, la Banque dispose d'un système de contrôle fondé sur des procédures internes de vérification. Cette fonction est confiée à un service interne de la Banque, distinct des unités opérationnelles.

POLITIQUE DE LA BANQUE EN MATIÈRE D'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les positions en instruments dérivés sont détenus pour le compte des clients. Pour la gestion structurelle du bilan, la Banque réalise si nécessaire des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt en utilisant des swaps de taux d'intérêt (IRS) et des opérations à terme sur devises pour la couverture du risque de change.

INFORMATIONS SUR LA CORPORATE GOVERNANCE

Conformément à l'annexe 4 de la circulaire FINMA 2016/1, les informations relatives à la corporate governance sont disponibles sur le site Internet de la Banque.

La terrible inondation du 26 août 2022 a fait quasiment un millier de morts et provoqué la fuite de 3,1 millions de personnes, tandis que plus d'un demi-million de maisons dans divers districts de Kuala Lumpur (Malaisie) ont subi de lourds dommages. En outre, près de 710 000 têtes de bétail ont péri et des milliers de kilomètres de routes et de ponts ont été détruits.



Mais n'oubliez pas qu'alors la civilisation dont vous êtes si fiers sera inévitablement ruinée, et avec elle disparaîtront votre bien-être, votre commerce, votre industrie, votre agriculture, et peut-être aussi votre liberté nationale et le bonheur de vos foyers!

1. RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE TITRES (ACTIVES ET PASSIVES)

Non applicable.

2. PRÉSENTATION DES COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

en CHF	Nature des couvertures			Total
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	
Prêts				
Créances sur la clientèle	222 522 111	341 155 200	41 399 301	605 076 612
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	4 500 043 186	-	-	4 500 043 186
Immeubles de bureau et commerciaux	258 567 442	-	-	258 567 442
Immeubles artisanaux et industriels	36 707 044	-	-	36 707 044
Autres	-	-	-	-
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur - voir tableau 16) au 31.12.2022	5 017 839 783	341 155 200	41 399 301	5 400 394 284
Total au 31.12.2021	4 746 484 711	328 337 771	41 343 453	5 116 165 935
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) au 31.12.2022	5 002 538 378	340 711 748	27 944 380	5 371 194 506
Total au 31.12.2021	4 727 284 920	327 907 546	28 164 534	5 083 357 000
Hors bilan				
Engagements conditionnels	2 678 281	263 990 560	28 068 797	294 737 638
Engagements irrévocables	2 496 804	76 829	13 968 000	16 541 633
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	1 092 560	1 092 560
Total au 31.12.2022	5 175 085	264 067 389	43 129 357	312 371 831
Total au 31.12.2021	4 833 890	280 154 117	45 618 494	330 606 501
Créances compromises				
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
Total au 31.12.2022	38 755 503	20 937 361	17 818 142	17 818 142
Total au 31.12.2021	37 859 454	20 077 461	17 781 993	17 781 993

3. RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (ACTIFS ET PASSIFS)

Non applicable.

4. PRÉSENTATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

en CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes contractuels	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes contractuels
Instruments de taux						
Contrats à terme, FRAS	-	-	-	-	-	-
Swaps - IRS	-	-	-	-	71 409	53 600 000
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Devises/Métaux précieux						
Contrats à terme	12 496 796	67 366 275	2 667 127 368	-	-	-
Swaps combinés d'intérêts et de devises	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	1 241	-	-	-
Options (OTC)	46 920	46 920	5 315 989	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Titres de participation/indices						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	983	983	47 487	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange traded)	590 849	590 849	28 729 366	-	-	-
Dérivés de crédit						
Credit default swaps	-	-	-	-	-	-
Total return swaps	-	-	-	-	-	-
First to default swaps	-	-	-	-	-	-
Autres dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-
Divers						
Contrats à terme	-	-	11 512 039	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange-traded)	-	-	-	-	-	-
Total avant impact des contrats de netting						
Total au 31.12.2022	13 135 548	68 005 027	2 712 733 490	-	71 409	53 600 000
Total au 31.12.2021	5 107 497	87 133 107	2 534 959 525	-	2 575 230	148 600 000

4. (SUITE)

en CHF

Total après prise en compte des contrats de netting

	Valeurs de remplacement positives cumulées	Valeurs de remplacement négatives cumulées
Total au 31.12.2022	13 135 548	68 076 436
Total au 31.12.2021	5 107 497	89 708 337

La Banque n'a pas conclu de contrats de netting.

Répartition selon les contreparties

	Instances centrales de clearing	Banques et maisons de titres	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting) au 31.12.2022	-	12 217 603	917 945

En ce qui concerne les contrats IRS de couverture, les critères internes d'efficacité, tels que décrits dans la section «Gestion des risques» correspondent aux critères définis par la maison-mère.

Les éventuelles parts inefficaces relatives à des transactions de couverture sont comptabilisées dans le «Résultat des activités de négoce». Concernant les valeurs de remplacement sur les «Contrats à terme» sur devises, celles-ci découlent principalement d'opérations de swap sur devises effectuées sans risque de change pour la Banque.

Dans les «Contrats à terme» du poste «Autres» figurent les opérations au comptant conclues avant le 31 décembre 2022, qui n'avaient pas été réglées, conformément au principe de la comptabilité selon la date de valeur.

5. RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

en CHF	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
Titres de créance	42 102 408	39 066 733	42 114 705	39 118 762
dont:				
destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	42 102 408	39 066 733	42 114 705	39 118 762
non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	-	-	-	-
Titres de participation	3 296 847	3 432 665	3 376 508	3 839 934
dont:				
participations qualifiées	-	-	-	-
Obligations de caisse (valeur d'acquisition)	-	-	-	-
Métaux précieux	-	-	-	-
Immeubles	5 375 000	5 714 000	7 191 000	9 557 000
Total des immobilisations financières	50 774 255	48 213 398	52 682 213	52 515 696
dont:				
titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	14 378 092	14 442 570	-	-

Répartition des contreparties selon la notation au 31.12.2022	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance						
Valeurs comptables	32 200 439	910 419	1 955 600	-	-	7 035 950
Titres de participation						
Valeurs comptables	-	-	-	110 344	-	3 186 503

6. PRÉSENTATION DES PARTICIPATIONS

en CHF

	Valeur d'acqui- sition	Corrections de valeur cumulées et adap- tations de valeur (mise en équiva- lence)	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Change- ments d'affec- tations	Inves- tisse- ment	Désinves- tisse- ment	Corrections de valeur	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence / reprises d'amortis- sements	Valeur comptable	Valeur de marché
Autres participations										
avec valeur boursière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
sans valeur boursière	2 790 135	-	2 790 135	-	231 198	-	(600 000)	-	2 421 333	N/A
Total	2 790 135	-	2 790 135	-	231 198	-	(600 000)	-	2 421 333	N/A

7. INDICATION DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA BANQUE DÉTIENT UNE PARTICIPATION PERMANENTE SIGNIFICATIVE, DIRECTE OU INDIRECTE

Raison sociale et siège	Activité	Capital social	Part au capital	Part aux voix	Détention directe	Détention indirecte
Sofipo SA en liquidation - Lugano	Service fiduciaire	2 000 000	30%	30%	600 000	-
Pfandbriefbank - Zurich	Établissement de crédit	1 100 000 000	0.18%	0.18%	1 951 000	-

En ce qui concerne la participation Sofipo, le capital social a été libéré à 100%.

Le montant de la participation (CHF 600 000) a fait l'objet d'une correction de valeur complète.

Conformément aux dispositions de l'art. 34 OB, il n'y a aucune obligation d'établir des comptes consolidés au 31 décembre 2022.

Les coûts de l'acquisition de la participation «Pfandbriefbank – Zurich» s'élèvent à CHF 2 421 333.

8. PRÉSENTATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en CHF	Année de référence							
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2021	Change-ments d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements Reprises	Valeur comptable au 31.12.2022
Immobilisations corporelles								
Immeuble à l'usage de la Banque	22 431 323	(11 927 102)	10 504 221	-	392 727	-	(638 623)	- 10 258 325
Software acquis séparément ou développés en interne	51 928 423	(49 520 394)	2 408 029	-	2 188 224	-	(1 667 803)	- 2 928 450
Autres immobilisations corporelles	87 216 824	(82 479 460)	4 737 364	-	2 078 089	-	(1 449 435)	- 5 366 018
Total	161 576 570	(143 926 956)	17 649 614	-	4 659 040	-	(3 755 861)	- 18 552 793

Indication du montant global des engagements de leasing opérationnel non portés au bilan

	105 222
dont à échéance dans 12 mois	8 300
dont à échéance depuis 12 mois et jusqu'à 5 ans	96 922

9. PRÉSENTATION DES VALEURS IMMATÉRIELLES

Non applicable.

10. RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS ET DES AUTRES PASSIFS

in CHF

	Autres actifs		
	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Compte de compensation	71 409	2 575 230	(2 503 821)
Administration fédérale des contributions	1 806 531	1 682 727	123 804
Autres	1 362 525	2 889 153	(1 526 628)
Total	3 240 465	7 147 110	(3 906 645)

	Autres passifs		
	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Administration fédérale des contributions	1 139 363	1 080 562	58 801
Fournisseurs	2 511 017	2 252 508	258 509
Autres	1 474 274	2 604 501	(1 130 227)
Total	5 124 654	5 937 571	(812 917)

11. INDICATION DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

en CHF

Actifs mis en gage/cédés	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Créances hypothécaires en garantie de prêts auprès de centrales de lettres de gage	1 815 749 349	644 100 000
Titres en garantie à la BNS	4 506 547	4 506 547
Titres en garantie à la SIX SIS	5 171 261	5 171 261
Opérations REPO réalisées sur des titres	-	-
Titres de créance (immobilisations financières) mis en garantie pour des opérations REPO	4 700 284	Aucun engagement
Actifs sous réserve de propriété	-	-

12. INDICATIONS DES ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE, AINSI QUE DU NOMBRE ET DU TYPE DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES DE LA BANQUE DÉTENUS PAR CES INSTITUTIONS

Non applicable.

13. INDICATIONS RELATIVES À LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

En matière de prévoyance, la Banque a assuré tous ses collaborateurs auprès de la Fondation collective LPP de Swiss Life à l'aide de deux plans de prévoyance, tous deux régis selon le système de la primauté des cotisations:

- sont assurés sous le premier plan tous les salariés, y compris les membres de la Direction, avec un salaire annuel AVS pour un maximum de 500% de la rente de vieillesse AVS maximale (catégorie base). Les membres de la Direction ayant une ancienneté de service de trois ans et âgés de 40 ans ou plus sont assurés avec un salaire annuel AVS pour un maximum de 500% de la rente AVS maximale (catégorie Direction).
- sont assurés sous le second plan tous les salariés, y compris les membres de la Direction, pour la partie du salaire annuel AVS supérieure au maximum de 500% de la rente de vieillesse AVS maximale (catégorie base). Les membres de la Direction ayant une ancienneté de service de trois ans et âgés de 40 ans ou plus sont assurés pour la partie de salaire annuel AVS supérieure au maximum de 500% de la rente AVS maximale (catégorie Direction).

Pour ces deux plans, le montant de la rente de vieillesse dépend du capital vieillesse disponible à l'âge de la retraite et du taux de conversion du capital en rente, selon le tarif pour les assurances collectives.

Il est également prévu un capital en cas de décès, ainsi qu'une rente en cas d'invalidité, de veuvage, pour les orphelins et les enfants des retraités. L'employé verse une cotisation correspondant à environ un tiers tandis que la Banque finance les deux tiers restants nécessaires au financement de ce plan.

Toutes les obligations en matière de prévoyance de l'institution de prévoyance sont entièrement et constamment couvertes par la compagnie d'assurances. Pour la Banque, il ne subsiste aucun engagement ni bénéfice économique.

a) Réserve de contributions de l'employeur

	Valeur nominale à la fin de l'exercice 2022	Renonciation d'utilisation à la fin de l'exercice 2022	Montant net à la fin de l'exercice 2022	Montant net à la fin de l'exercice 2021	Influence de la RCE sur les charges de personnel à la fin de l'exercice 2022	Influence de la RCE sur les charges de personnel à la fin de l'exercice 2021
Fonds patronaux/ institutions de prévoyance	-	-	-	-	-	-
Institutions de prévoyance	-	-	-	-	-	-

b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance

	Excédent/ insuffisance de couverture à la fin de l'exercice 2022	Part économique de la banque/ du groupe financier à la fin de l'exercice 2022	Part économique de la banque/ du groupe financier à la fin de l'exercice 2021	Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/ engagement économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel à la fin de l'exercice 2022	Charges de prévoyance dans les charges de personnel à la fin de l'exercice 2021
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	-	-	-	-	-	6 866 521	6 601 126

14. PRÉSENTATION DES PRODUITS STRUCTURÉS ÉMIS

Non applicable.

15. PRÉSENTATION DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET DES EMPRUNTS À CONVERSION OBLIGATOIRE EN COURS

en milliers de CHF

Éché- ances	Prêts des centrales d'émission de lettres de gage														Total général	
	Année	Taux														2022
	0.050	0.175	0.300	0.425	0.550	0.675	0.800	1.050	1.425	1.550	2.300	2.425	2.800			
2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18 100
2023	5 000	25 000	-	-	-	-	-	10 000	-	-	-	-	-	-	40 000	40 000
2024	3 000	15 000	-	-	-	-	20 000	-	5 000	5 000	-	-	-	-	48 000	43 000
2025	-	13 500	5 000	10 000	20 000	22 200	5 000	-	-	-	-	-	-	-	75 700	70 700
2026	5 000	-	32 900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7 400	45 300	32 900
2027	5 000	5 600	20 000	4 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	34 600	24 600
2028	-	23 600	-	6 500	39 700	6 900	-	-	-	-	-	-	-	-	76 700	76 700
2029	-	-	-	-	20 000	-	-	-	5 000	-	-	-	-	-	25 000	20 000
2030	5 000	-	5 000	20 000	-	-	-	5 000	-	-	-	-	-	-	35 000	30 000
2031	-	15 000	-	-	-	10 000	-	-	-	-	-	-	-	-	25 000	20 000
2032	-	22 500	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22 500	22 500
2033	-	5 000	-	-	-	10 000	-	-	-	5 000	-	-	-	-	20 000	15 000
2034	-	-	10 000	-	-	10 000	5 000	-	-	-	-	-	-	-	25 000	25 000
2035	-	-	-	-	-	5 000	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000	5 000
2036	-	-	5 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000	5 000
2037	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000	15 700	-	-	20 700	-
2038	-	-	10 000	-	-	-	1 000	-	-	-	-	-	-	-	11 000	11 000
2039	-	-	-	5 000	-	5 000	-	-	-	-	-	-	-	-	10 000	10 000
2040	-	12 500	-	20 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17 500	17 500
2041	15 000	-	20 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35 000	35 000
2042	-	-	15 000	20 000	-	-	-	-	-	5 000	-	-	-	-	40 000	35 000
2043	-	-	-	10 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 000	10 000
2044	-	-	-	-	2 100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 100	2 100
2046	-	-	-	5 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000	5 000
2049	5 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000	5 000
2052	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000	-	-	-	5 000	-
Total	43 000	137 700	122 900	80 500	86 800	69 100	31 000	15 000	10 000	15 000	10 000	15 700	7 400	644 100	579 100	

Comme pour l'exercice précédent, il n'y a pas de prêts obligataires en cours.

15. (SUITE)

en milliers de CHF

Obligations de caisse en circulation au 31.12.2022

Taux	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Total
-0.250%	-	5 000	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000
-0.200%	4 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 000
-0.100%	-	-	-	5 000	-	-	-	-	-	-	5 000
0.000%	1 000	500	-	-	-	-	-	-	-	-	1 500
0.050%	300	100	-	-	-	-	-	-	-	-	400
0.100%	165	40	50	-	-	-	-	-	-	-	255
0.150%	-	-	30	-	-	-	-	-	-	-	30
0.200%	10	50	-	50	-	20	-	-	-	-	130
0.300%	-	-	-	50	40	-	20	-	-	-	110
0.450%	-	80	-	-	-	-	-	-	-	-	80
0.500%	-	-	1 433	-	-	-	-	-	-	-	1 433
0.550%	-	-	75	-	-	-	-	-	-	-	75
0.650%	-	-	-	80	-	-	-	-	-	-	80
0.750%	-	1 888	-	40	55	-	-	-	-	-	1 983
0.800%	-	1 938	260	-	-	-	-	-	-	-	2 198
0.850%	-	210	15	60	-	-	-	-	-	-	285
0.875%	-	-	-	15	-	-	-	-	-	-	15
0.900%	-	203	150	-	50	-	-	-	-	-	403
0.950%	-	-	-	-	10	-	-	-	-	-	10
1.000%	-	892	905	3	20	100	-	50	-	-	1 970
1.050%	-	125	114	315	65	-	-	-	-	-	619
1.100%	-	100	325	10	-	-	-	-	-	50	485
1.150%	-	950	193	169	45	-	-	-	-	-	1 357
1.200%	-	-	-	-	580	-	-	-	-	-	580
1.250%	-	230	175	148	70	35	-	-	50	-	708
1.300%	-	-	380	-	-	143	-	-	-	-	523
1.375%	90	80	10	-	33	-	50	-	-	-	263
1.400%	-	50	-	60	-	-	10	-	-	-	120
1.450%	-	-	-	-	-	-	10	-	-	-	10
1.500%	-	-	-	-	-	-	-	20	35	-	55
1.550%	-	-	50	-	-	-	35	-	10	-	95
1.600%	-	-	-	-	-	-	-	-	200	-	200
1.625%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	10
1.650%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	210	210
1.700%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40	40
Total	5 565	12 436	4 165	6 000	968	298	125	70	295	310	30 232

16. PRÉSENTATION DES CORRECTIONS DE VALEUR, DES PROVISIONS ET DES RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX AINSI QUE DE LEURS VARIATIONS DURANT L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE

en CHF

	Etat au 31.12.2021	Utilisations conformes au but	Modifica- tion de l'affectation	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvre- ments	Nouvelle constitution à charge du compte de résultat	Dissolution au profit du compte de résultat	Etat au 31.12.2022
Provisions pour impôts latents	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour engagements de prévoyance	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de perte latents	385 301	-	-	-	-	-	(25 351)	359 950
Provisions pour autres risques d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions de restructurations	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions	4 180 000	(600 000)	-	-	-	910 000	(1 470 000)	3 020 000
Total des provisions	4 565 301	(600 000)	-	-	-	910 000	(1 495 351)	3 379 950
Réserves pour risques bancaires généraux	18 000 000	-	-	-	-	-	-	18 000 000
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques-pays (déduction des créances du bilan)	32 808 935	(86 931)	(165 000)	(31 982)	(7 443 023)	4 273 209	(155 430)	29 199 778
dont:								
Corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	17 781 993	(46 632)	(165 000)	(17 296)	(1 925 268)	2 345 775	(155 430)	17 818 142
Corrections de valeur pour les risques latents	15 026 942	(40 299)	-	(14 686)	(5 517 755)	1 927 434	-	11 381 636

Les «Réserves pour risques bancaires généraux» ne sont pas imposées.

17. PRÉSENTATION DU CAPITAL SOCIAL

en CHF

	Année de référence			Année précédente		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social	180 000 000	1 800 000	180 000 000	180 000 000	1 800 000	180 000 000

Le capital social est entièrement libéré.

La Banca Popolare di Sondrio, Sondrio (Italie) détient 100% du capital-actions et des droits de vote.

La Banca Popolare di Sondrio, Sondrio (Italie) est une société anonyme dont les titres sont cotés à la Bourse Euronext de Milan.

18. NOMBRE ET VALEUR DE DROITS DE PARTICIPATION OU DES OPTIONS SUR DE TELS DROITS ACCORDÉS À TOUS LES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION AINSI QU'ÀUX COLLABORATEURS, ET INDICATIONS CONCERNANT D'ÉVENTUELS PLANS DE PARTICIPATION DES COLLABORATEURS

	Nombre		Valeur en CHF		Nombre		Valeur en CHF	
	des droits de participation		des droits de participation		d'options		des options	
	dans Banca Popolare di Sondrio, Italie		dans Banca Popolare di Sondrio, Italie					
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
Membres du Conseil d'administration	-	-	-	-	-	-	-	-
Membres de la Direction générale	36 098	36 372	110 343	100 376	-	-	-	-
Collaborateurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	36 098	36 372	110 343	100 376	-	-	-	-

Indications relatives au plan de participation

Dès lors qu'elle dépasse le seuil défini comme adéquat par le Conseil d'administration en termes tant de montant que d'impact sur la composante fixe de la rémunération – la part variable est soumise, en tenant compte des limites appliquées à la rémunération variable, aux dispositions relatives au report et au paiement sous forme d'instruments financiers considérés comme appropriés pour garantir le respect des objectifs de l'entreprise à long terme. Il s'agit donc:

- d'une «upfront award» s'élevant à 60% du total, qui est attribuée avant la fin du mois de juin de l'année suivante;
- de cinq parts annuelles d'un montant égal, représentant 40% du total, qui sont différées sur une période de cinq ans à compter de l'année consécutive à l'octroi de l'upward award;
- du paiement, sous la forme d'actions Banca Popolare di Sondrio, de 50% de l'upfront et de 50% de la part différée. Ces actions seront soumises à un délai de détention d'un an dans le cas du paiement upfront et d'un an dans le cas du paiement différé.

19. INDICATION DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIÉES

en CHF	Créances			Engagements		
	31.12.2022	31.12.2021	Variation	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Titulaires de participations qualifiées	36 976 446	109 697 159	(72 720 713)	1 753 170 417	1 450 954 634	302 215 783
Affaires d'organes	6 185 672	7 601 672	(1 416 000)	2 529 450	2 551 585	(22 135)

Les crédits aux organes de la société sont de type hypothécaire et sont accordés en respectant les valeurs de nantissement usuelles. Les crédits et les engagements liés à des organes de la banque sont octroyés aux mêmes conditions que celles qui sont appliquées au personnel. Concernant les titulaires de participations qualifiées, les transactions sont réalisées aux conditions et termes du marché. Pour les opérations hors-bilan, il convient de se reporter au tableau 4, dans lequel les opérations de couverture présentées sont entièrement conclues avec la maison-mère, ainsi qu'au tableau 30 qui indique la répartition des opérations fiduciaires.

20. INDICATION DES PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS

Depuis la création de la Banque, toutes les actions sont détenues par la maison-mère.

21. INDICATIONS RELATIVES AUX PROPRES PARTS DU CAPITAL ET À LA COMPOSITION DU CAPITAL PROPRE

Les capitaux propres sont détenus à 100% par la maison-mère comme durant l'exercice 2021.

22. INDICATIONS SELON L'ORDONNANCE DU 20 NOVEMBRE 2013 CONTRE LES RÉMUNÉRATIONS ABUSIVES DANS LES SOCIÉTÉS ANONYMES COTÉES EN BOURSE ET L'ART. 663C, AL. 3, CO APPLICABLES AUX BANQUES DONT LES TITRES DE PARTICIPATION SONT COTÉS

Non applicable.

23. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

en CHF	Échéance du capital							
	À vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immo- bilisé	Total
Actif circulant								
Liquidités	888 246 726	-	-	-	-	-	-	888 246 726
Créances								
sur les banques	83 376 519	-	35 000 000	-	-	-	-	118 376 519
Créances								
sur la clientèle	6 325 533	316 106 457	139 310 409	68 880 777	27 131 940	32 100 946	-	589 856 062
Créances hypothécaires	14 426 185	303 090 278	265 175 732	603 031 287	2 640 249 951	955 365 011	-	4 781 338 444
Valeurs de remplace- ment positives d'instruments financiers dérivés	13 135 548	-	-	-	-	-	-	13 135 548
Immobilisations financières	5 252 446	-	-	10 969 292	29 177 517	-	5 375 000	50 774 255
Total au 31.12.2022	1 010 762 957	619 196 735	439 486 141	682 881 356	2 696 559 408	987 465 957	5 375 000	6 441 727 554
Total au 31.12.2021	1 000 121 199	518 948 595	509 630 416	931 979 274	2 198 838 326	1 049 385 852	5 714 000	6 214 617 662
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	6 989 305	-	543 448 000	1136 200 000	98 800 000	-	-	1 785 437 305
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	1 980 637 367	1 159 169 335	230 680 858	101 552 140	-	-	-	3 472 039 700
Valeurs de remplace- ment négatives d'instruments financiers dérivés	68 076 436	-	-	-	-	-	-	68 076 436
Obligations de caisse	-	-	215 000	5 350 000	23 569 000	1 098 000	-	30 232 000
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	-	-	10 000 000	30 000 000	203 600 000	400 500 000	-	644 100 000
Total au 31.12.2022	2 055 703 108	1 159 169 335	784 343 858	1 273 102 140	325 969 000	401 598 000	-	5 999 885 441
Total au 31.12.2021	2 314 418 614	1 181 275 490	585 927 857	767 605 964	564 850 000	374 480 000	-	5 788 557 925

24. PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE

en milliers de CHF	31.12.2022		31.12.2021	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Actifs				
Liquidités	887 948	299	867 363	418
Créances sur les banques	43 140	75 236	65 834	144 325
Créances sur la clientèle	338 412	251 444	345 837	210 412
Créances hypothécaires	4 661 617	119 722	4 431 694	95 415
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	5 342	7 793	2 249	2 858
Immobilisations financières	14 367	36 408	5 714	42 499
Comptes de régularisation	9 428	194	8 525	477
Participations	2 421	-	2 790	-
Immobilisations corporelles	17 874	678	17 507	143
Autres actifs	2 936	305	6 990	157
Total des actifs	5 983 485	492 079	5 754 503	496 704
Passifs				
Engagements envers les banques	31 066	1 754 372	132 238	1 451 990
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	2 389 004	1 083 035	2 337 064	1 171 061
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	32 713	35 364	60 557	29 151
Obligations de caisse	30 232	-	27 397	-
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	644 100	-	579 100	-
Comptes de régularisation	14 709	9 434	14 978	6 484
Autres passifs	4 898	227	5 769	169
Provisions	3 380	-	4 565	-
Réserves pour risques bancaires généraux	18 000	-	18 000	-
Capital social	180 000	-	180 000	-
Réserve légale issue du capital	-	-	-	-
Réserve légale issue du bénéfice	228 633	-	210 283	-
Réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-
Bénéfice de l'exercice	16 397	-	22 401	-
Total des passifs	3 593 132	2 882 432	3 592 352	2 658 855

25. RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU PAR GROUPES DE PAYS

en milliers de CHF	31.12.2022		31.12.2021	
	Total	Part en %	Total	Part en %
Suisse	5 983 485	93%	5 754 501	92%
Italie	86 296	2%	158 998	3%
Pays OCDE	121 959	2%	123 354	2%
Autres pays	283 824	3%	214 354	3%
Total	6 475 564	100%	6 251 207	100%

26. RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS SELON LA SOLVABILITÉ DES GROUPES DE PAYS (DOMICILE DU RISQUE)

Pays	Rating Fitch	Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2022		Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2021	
		En CHF	Part en %	En CHF	Part en %
Allemagne	AAA	32 734 854	6.65	26 459 751	5.32
Luxembourg	AAA	5 404 565	1.10	13 795 037	2.78
Hollande	AAA	3	0.00	-	0.00
Suède	AAA	6 240 267	1.27	7 674 871	1.55
Singapour	AAA	78	0.00	4	0.00
USA	AAA	2	0.00	1 139 917	0.23
France	AA	33 620 683	6.83	37 405 474	7.53
Abu Dhabi	AA	5 328	0.00	281 879	0.06
Royaume-Uni	AA-	20 603 766	4.19	22 141 833	4.46
Belgique	AA-	227	0.00	-	0.00
Hong Kong	AA-	150	0.00	849 301	0.17
Irlande	AA-	2 953	0.00	191 826	0.04
Israël	A+	1 576 411	0.32	1 628 530	0.33
Slovénie	A	735 978	0.15	785 243	0.16
Espagne	A-	15 043 206	3.06	7 295 925	1.47
Thaïlande	BBB+	-	0.00	99 993	0.02
Italie	BBB	86 296 318	17.54	158 997 572	32.00
Panama	BBB-	348 832	0.07	624 732	0.13
Grèce	BB	201 772	0.04	259 426	0.05
Brésil	BB-	612 563	0.12	637 086	0.13
Russie	C	1 846	0.00	1 614	0.00
Monaco	Sans notation	263 843 442	53.62	180 408 185	36.32
Guernsey	Sans notation	15 073 318	3.06	27 320 000	5.50
Divers	n.a.	9 732 155	1.98	8 707 177	1.75
Total		492 078 717	100.00	496 705 376	100.00

Le rating Fitch pour la Suisse est AAA.

27. PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES POUR LA BANQUE

en milliers de CHF

Actifs	CHF	EUR	USD	Autres	Total
Liquidités	884 326	3 613	209	99	888 247
Créances sur les banques	66 705	40 179	1 056	10 436	118 376
Créances sur la clientèle	337 582	245 809	951	5 514	589 856
Créances hypothécaires	4 661 617	119 722	-	-	4 781 339
Valeurs de remplacement positives					
d'instruments financiers dérivés	12 538	244	256	97	13 135
Immobilisations financières	16 178	12 882	21 714	-	50 774
Comptes de régularisation	5 124	3 516	859	123	9 622
Participations	2 421	-	-	-	2 421
Immobilisations corporelles	17 874	678	-	-	18 552
Autres actifs	2 718	310	204	9	3 241
Total des actifs au bilan	6 007 083	426 953	25 249	16 278	6 475 563
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	28 537	2 395 201	213 005	44 554	2 681 297
Total des actifs au 31.12.2022	6 035 620	2 822 154	238 254	60 832	9 156 860
Passifs					
Engagements envers les banques	5 383	1 775 508	267	4 280	1 785 438
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	2 240 669	981 940	190 209	59 221	3 472 039
Valeurs de remplacement négatives					
d'instruments financiers dérivés	66 847	1 069	16	144	68 076
Obligations de caisse	30 232	-	-	-	30 232
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	644 100	-	-	-	644 100
Comptes de régularisation	12 919	9 566	1 498	160	24 143
Autres passifs	3 807	1 313	5	-	5 125
Provisions	3 380	-	-	-	3 380
Réserves pour risques bancaires généraux	18 000	-	-	-	18 000
Capital social	180 000	-	-	-	180 000
Réserve légale issue du capital	-	-	-	-	-
Réserve légale issue du bénéfice	228 633	-	-	-	228 633
Réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-
Bénéfice de l'exercice	16 397	-	-	-	16 397
Total des passifs au bilan	3 450 367	2 769 396	191 995	63 805	6 475 563
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	2 571 506	63 793	30 825	15 173	2 681 297
Total des passifs au 31.12.2022	6 021 873	2 833 189	222 820	78 978	9 156 860
Position nette par devise	13 747	(11 035)	15 434	(18 146)	-

28. RÉPARTITION ET COMMENTAIRES DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

en CHF	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Engagements de couverture de crédit et similaires	271 133 204	287 540 254	(16 407 050)
Garanties de prestation de garantie et similaires	-	-	-
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	23 604 434	25 925 821	(2 321 387)
Autres engagements conditionnels	-	-	-
Total des engagements conditionnels	294 737 638	313 466 075	(18 728 437)
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	-	-	-
Autres créances éventuelles	-	-	-
Total des créances éventuelles	-	-	-

29. RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR ENGAGEMENT

Non applicable.

30. RÉPARTITION DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

en CHF	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	48 215 065	2 053 034	46 162 031
Placements fiduciaires auprès de la maison-mère	-	-	-
Total	48 215 065	2 053 034	46 162 031

31. RÉPARTITION DES AVOIRS ADMINISTRÉS ET PRÉSENTATION DE LEUR ÉVOLUTION

en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021	Variation
A) Répartition des avoirs administrés			
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	644.1	791.8	(147.7)
Avoirs sous mandat de gestion	499.4	568.6	(69.2)
Autres avoirs administrés	4 922.4	5 044.8	(122.4)
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles)	6 065.9	6 405.2	(339.3)
dont prises en compte doubles	265.0	326.7	(61.7)

Le chiffre des «Autres avoirs administrés» se réfère au montant total des avoirs déposés par la clientèle, pour lesquels la Banque effectue des services, notamment administratifs.

B) Présentation de l'évolution des avoirs administrés

Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) initiaux	6 405.2	5 892.6	512.6
+/- Apports nets d'argent frais / retraits nets	(157.0)	180.6	(337.6)
+/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	(182.3)	332.0	(514.3)
+/- Autres effets	-	-	-
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) finaux	6 065.9	6 405.2	(339.3)

Les apports/(retraits) nets de nouveaux fonds sont calculés par la Banque sans inclure les intérêts échus, la différence de change, les variations de cours, les commissions et les frais perçus.

Les crédits à la clientèle ne sont pas déduits.

32. RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

en CHF	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Instruments de taux (y c. les fonds)	-	-	-
Titres de participation (y c. les fonds)	(17 231)	(15 144)	(2 087)
Devises	11 490 436	13 026 172	(1 535 736)
Matières premières/métaux précieux	(1 466 659)	1 335 115	(2 801 774)
Total du résultat de négoce	10 006 546	14 346 143	(4 339 597)

33. INDICATION DE PRODUIT DE REFINANCEMENT SIGNIFICATIF DANS LA RUBRIQUE PRODUITS DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTES AINSI QUE DES INTÉRÊTS NÉGATIFS SIGNIFICATIFS

Le poste «Produits des intérêts et des escomptes» présente CHF 0,6 millions d'intérêts négatifs (31.12.2021: CHF 1,6 millions), dont CHF 0,5 millions sont imputables à la partie variable des contrats IRS conclus à des fins de couverture (31.12.2021: CHF 1,4 millions).

34. RÉPARTITION DES CHARGES DE PERSONNEL

en CHF	2022	2021	Variation
Appointements	40 216 438	39 380 589	835 849
dont:			
Rémunérations variables	3 848 000	3 848 000	-
Prestations sociales	11 292 540	10 761 296	531 244
Autres charges de personnel	1 726 778	1 395 275	331 503
Total	53 235 756	51 537 160	1 698 596

35. RÉPARTITION DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

en CHF	2022	2021	Variation
Coût des locaux	6 361 025	6 439 511	(78 486)
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	2 375 279	2 383 746	(8 467)
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	7 981 421	7 317 062	664 359
Honoraires de la société d'audit	380 490	380 670	(180)
dont ceux:			
pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	380 490	380 670	(180)
pour d'autres prestations de service	-	-	-
Autres charges d'exploitation	6 152 516	6 207 085	(54 569)
Total	23 250 731	22 728 074	522 657

36. COMMENTAIRES DES PERTES SIGNIFICATIVES, DES PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES AINSI QUE DES DISSOLUTIONS SIGNIFICATIVES DE RÉSERVES LATENTES, DE RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX ET DE CORRECTIONS DE VALEURS ET PROVISIONS LIBÉRÉES

Il n'y a rien eu à signaler pour l'année sous revue.

37. INDICATIONS ET JUSTIFICATION DES RÉÉVALUATIONS DE PARTICIPATIONS ET D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES JUSQU'À CONCURRENCE DE LA VALEUR D'ACQUISITION

Aucune réévaluation durant l'année considérée.

38. PRÉSENTATION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL RÉPARTI ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE DE L'EXPLOITATION

en CHF	2022		
	Suisse	Étranger*	Total
Résultat des opérations d'intérêts	59 972 496	6 826 178	66 798 674
Résultat des opérations en commissions et des prestations de service	22 583 804	2 415 558	24 999 362
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	9 623 979	382 567	10 006 546
Autres résultats ordinaires	(16 645)	(880 151)	(896 796)
Charges d'exploitation	70 467 890	6 018 597	76 486 487
Résultat opérationnel	21 695 744	2 725 555	24 421 299

* Les données «Étranger» se réfèrent à la succursale de la Principauté de Monaco.

39. PRÉSENTATION DES IMPÔTS COURANTS ET LATENTS, AVEC INDICATION DU TAUX

Au 31.12.2022, ce poste couvre exclusivement les impôts courants (taux d'imposition moyen: 21,8%).

40. INDICATIONS ET COMMENTAIRES SUR LE RÉSULTAT PAR DROIT DE PARTICIPATION POUR LES BANQUES DONT LES TITRES DE PARTICIPATION SONT COTÉS

Non applicable.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Ernst & Young SA
Corso Elvezia 9
Case postale
CH-6901 Lugano

Téléphone: +41 58 286 24 24
Téléfax: +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Banca Popolare di Sondrio (Suisse) SA, Lugano

Lugano, le 10 février 2023

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Banca Popolare di Sondrio (Suisse) SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'état des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 21 à 58) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations. Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Erico Bertoli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Beatrice Gropelli
(Qualified
Signature)

Experte-réviseur agréée



Notre rapport de révision a été signé d'une signature électronique qualifiée le 10 février 2023. Les signatures manuscrites ont été apposées dans le but d'inclure le rapport d'audit dans le présent rapport annuel.



DIRECTION GÉNÉRALE
Via Giacomo Luvini 2a, CH-6900 Lugano

PRÉFACE

« Chante, ô Muse, la colère d'Achille, fils de Pélée, colère funeste, qui causa tant de malheurs aux Grecs... » L'incipit de l'Iliade démontre avec éloquence que depuis les temps anciens, l'ardeur belliqueuse s'inscrit dans l'ordre des choses. À toutes les époques, des textes ont immortalisé les hostilités qui opposèrent trop souvent les peuples sous toutes les latitudes. L'histoire récente glace le sang : songeons seulement aux deux guerres mondiales dévastatrices du siècle dernier et au nombre de conflits qui font rage actuellement, dans le monde et jusqu'en Europe. Avec leur terrible lot de morts et de blessés, ils sèment la destruction, source d'une grande misère et d'un flot incoercible de migrations.

Les armées s'affrontent avant tout par obéissance aux décisions des États et non pas, bien sûr, par la volonté de chaque soldat. Les guerres éclatent et se mènent au nom d'un conflit idéologique, pour conquérir des territoires ou encore pour libérer ceux qui ont été arbitrairement ou illégalement occupés. C'est cette dernière motivation qui est en cause dans les trois Guerres d'indépendance italiennes. La deuxième, la tristement emblématique bataille de Solferino (24 juin 1859), fut lourde de résonances : tant de sang versé, tant de morts abandonnés par milliers sur le champ de bataille et tant de corps blessés. L'affrontement sans merci entre les armées autrichienne d'un côté et française et piémontaise de l'autre ébranla profondément l'âme sensible du Suisse Henry Dunant, qui s'était rendu dans cette localité pour rencontrer l'empereur Napoléon III (présent dans la région à la tête de ses troupes), et solliciter son appui dans certaines opérations spéculatives qui lui tenaient à cœur en Algérie. C'est dans ces circonstances qu'il fut amené à visiter les blessés, transportés depuis le champ de bataille à Castiglione delle Stiviere pour y recevoir les premiers secours de la population. Devant une telle souffrance, l'idée germa dans l'esprit de Dunant de créer un corps de volontaires permanents qui assisterait les blessés dans toutes les situations de conflit armé, sans distinction de nationalité. Ce fut l'étincelle qui allait faire naître la future Croix-Rouge internationale. Il avait vu trop de sang, trop de douleur. Il écrit d'ailleurs à propos de ces blessés : « Le repos s'est éloigné d'eux ; dans leur détresse, ils implorent le secours d'un médecin ou se roulent de désespoir dans des convulsions qui se termineront par le tétanos et la mort. »

Sa volonté d'alerter l'opinion publique sur les scènes dont il avait été le témoin direct à Castiglione delle Stiviere se concrétisa dans son livre « Un souvenir de Solferino » (1862), œuvre qui influença la Conférence de Genève d'octobre 1863, laquelle donna le jour à la Convention de Genève (août 1864), où fut notamment promulgué le principe de neutralité des malades et des blessés de guerre, principe qui est justement à la base de l'action de la Croix-Rouge internationale, officialisée en cette occasion.

C'est donc à Henry Dunant, philanthrope et lettré suisse mû par de nobles sentiments, qu'est consacrée la monographie du volet culturel de notre rapport annuel de 2022.

Né à Genève le 8 mai 1828, élevé dans une famille calviniste, aisée et très croyante, il fut éduqué aux valeurs qui portent à aider son prochain, principalement les orphelins, les malades, les pauvres, les familles nécessiteuses ou dysfonctionnelles.

Il ne montra pas de dispositions particulières à l'école, mais s'adonna en revanche à l'étude de la religion, poussé dans cette voie par sa famille et sa communauté.

Sa bienfaisance naturelle le conduisit en particulier dans les prisons, où il savait habilement distraire les détenus à l'aide de récits hauts en couleur et de genres variés, et de commentaires des textes bibliques qui captivaient son auditoire.

Il n'avait pas le sens des affaires, au point qu'au fil des ans, même s'il s'y consacra avec énergie, il passa de l'aisance à la misère, à laquelle s'ajoutèrent la souffrance et l'oubli.

En 1901, un événement allait cependant ramener sous les feux de la rampe mondiale l'homme de paix qu'était par excellence Henry Dunant. Le 10 décembre, il reçut en effet le premier « prix Nobel de la paix » de l'histoire. Il reversa à des œuvres de bienfaisance une bonne partie de la somme qui lui fut octroyée en plus de la reconnaissance dont il se vit auréolé.

Il mourut dans la pauvreté le 30 octobre 1910, à Heiden, district suisse de l'Appenzell.

À propos des prix Nobel de la paix qui se sont succédé au fil des années, nous rappelons volontiers celui qui a été décerné en 1990 au dernier secrétaire du Parti communiste de l'ex-Union soviétique Mikhaïl Gorbatchev (mort le 30 août dernier) pour avoir été l'artisan de la Péréstroïka et de la «Glasnost». Ses importantes réformes, exaltant la liberté des peuples et la fraternité au sens large, infléchirent pour le mieux le cours de l'histoire mondiale. L'esprit de paix de Gorbatchev n'est pas sans rappeler, en un sens, celui qui animait Henry Dunant. La Banca Popolare di Sondrio, notre maison mère de Valteline, en Italie, invita en 1994 le grand homme d'État russe à une rencontre avec les citoyens et les acteurs économiques locaux. La manifestation fut un triomphe.

Concernant le désir de cohabitation pacifique entre les peuples, citons Giovanni Pascoli, qui fila une métaphore de la violence humaine dans la poésie *I due fanciulli*: «Paix, frères! Et faites que les bras, que tôt ou tard vous tendrez aux plus proches, ne connaissent pas la lutte et la menace.»

Cette parenthèse refermée et pour en revenir à la monographie consacrée à Henry Dunant, je remercie les rédacteurs des articles composant ce copieux essai et adresse mes compliments à chacun d'entre eux pour leur précieuse contribution, fruit de recherches diligentes et approfondies.

Lugano, janvier 2023

Le Président
Mario Alberto Pedranzini

